



CLUB ÉCOLE D'ESCRIME L'ESQUADRA

Bonjour à tous,

Vous avez probablement entendu ou lu certains assouplissements à la Loi sur la Santé publique annoncés par le Gouvernement pour le 26 mars.

Nous pouvons lire parmi les assouplissements, ce qui suit :

« En zone rouge et orange, les activités pratiquées sans contact, individuellement, en dyade ou avec les occupants d'une même résidence privée sont permises en fonction d'une capacité d'accueil restreinte. Les cours ou entraînements en individuel ou avec les occupants d'une même résidence sont permis. De plus, sont autorisés en zone orange les cours ou entraînements de groupe, pour un maximum de 8 personnes, auquel peut s'ajouter une personne responsable de la supervision ou de l'encadrement. »

Considérant plusieurs facteurs, dont le fait que nous pouvons difficilement assurer que les combats à l'entraînement se feront entre personnes de la même résidence privée;

Que nous ayons droit à un maximum de 8 personnes pour chaque période d'entraînement, ce qui cause un déficit monétaire pour la location des gymnases;

Que la saison se termine normalement à Pâques pour la disponibilité des gymnases de St-Augustin, Lévis et Charlesbourg;

En ajoutant que la saison d'escrime se termine à la mi-mai avec le Championnat provincial et le Championnat canadien, qui n'auront pas lieu à la date prévue;

Serge Hénault et nous les entraîneurs, avons pris la décision d'attendre à l'automne 2021 pour reprendre nos activités.

Nous souhaitons que la situation provinciale se soit rétablie. Plusieurs d'entre-nous, Maître Hénault, les entraîneurs et les athlètes adultes, seront probablement vaccinés, ce qui diminuera considérablement, on l'espère, les risques de contamination...

D'ici là, nous vous encourageons à demeurer actifs physiquement afin que le retour soit plus facile...

Nous vous remercions de votre compréhension et souhaitons vous revoir en santé en septembre prochain.

Cordialement,

L'équipe d'entraîneurs du Club école d'escrime L'Esquadra.